

MAIRIE DE VERNONNEX
01210

Délibération n° : D2026002002

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 18
Date de la convocation : 16 février 2026
Votes exprimés : 16

Séance du 02 mars 2026

Le 02 mars 2026 à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VERNONNEX, s'est réuni en session ordinaire en présentiel et en visioconférence, sous la Présidence de M. Jacques DUBOUT, Maire,

PRESENTS : Jacques DUBOUT (maire) – Evelyne MARTIN - Patrick HEIDELBERGER – Donata ROTH - Marie-Anne SOLETTI - Emeline HEDRICH - Dominique PORTEILLA FOURNIER - Nicolas BLOUQUY - Daniel DEVISCOURT – MERLEAU Roland - Céline PAUGET - Jocelyne PETRY - Cyrille ROBERT - Pascale STEINMANN - Laurence TAQUET

PROCURATIONS : Michael BIRNER donne procuration à Donata ROTH

ABSENTS : Jean-Laurent FERVEL - Roxane PERRET

Secrétaire de séance : Marie-Anne SOLETTI

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

M. Le Maire informe qu'il est proposé de mettre à jour le tableau des emplois permanents suite à la commission du personnel qui s'est réunie le 21 janvier dernier.

Pour les besoins de la commune, il a été décidé de réorganiser le service scolaire regroupement les agents d'entretien, les agents de cantine et les ATSEM.

Depuis le 1^{er} janvier 2026 :

- Un nouveau service a été créé, le service entretien des bâtiments communaux regroupant trois agents dont un agent référent.
- Le service scolaire regroupe les agents ATSEM et les agents polyvalent d'entretien école et service à la cantine.

Pour faire suite à ses modifications, à compter du 1^{er} février 2026 :

- Le poste actuel au grade d'adjoint technique, assurant les missions d'agent polyvalent d'entretien école et service à la cantine à raison de 30h par semaine soit 86%. Est proposé à 35h par semaine.

Il est demandé au conseil municipal de voter pour la mise à jour du tableau des emplois permanents au 1^{er} février 2026. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Municipal décide :

- **D'APPROUVER** la modification du tableau des emplois permanents au 1^{er} février 2026, annexé à la présente délibération ;
- **D'AUTORISER** le recrutement sur tout emploi permanent de catégorie A, B et C du tableau des emplois de la Commune, en cas de recherche infructueuse de candidats fonctionnaires, d'un agent contractuel de droit public sur la base des articles L. 332-8 à L. 332-14 du Code Général de la fonction publique ;
- **D'AUTORISER** Le Maire à procéder au recrutement et de signer tous les documents relatifs à ces derniers ;
- **D'INSCRIRE** la dépense dans le budget communal.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé Le Maire et le secrétaire de séance

Pour extrait conforme,

M. Le Maire
Jacques DUBOUT



Secrétaire de séance
Marie-Anne SOLETTI

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "A. Soletti", is written over the printed name of the secretary.

Rendu exécutoire
Le 04 mars 2026
Publié
Le 04 mars 2026

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS AU 01/02/2026

Accusé de réception en préfecture
001-210104352-20260304-D2026002002-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

Emplois permanents			Temps complet				Temps non complet			
Filière	Catégorie	Grade	Ouverts	Pourvus	Vacants	Dont contractuels	Ouverts	Pourvus	Vacants	Dont contractuels
Administrative			11	8	3	3	1		1	
	A		1	1		1				
		Attaché Territorial	1	1		1				
		35h	1	1		1				
	B		5	2	3	1				
		Rédacteur Principal 1e cl	1	1						
		35h	1	1						
		Rédacteur Principal 2e cl	1		1					
		35h	1		1					
		Rédacteur Territorial	3	1	2	1				
		35h	3	1	2	1				
	C		5	5		1	1		1	
		Adjoint administratif ppal 1e cl	1	1						
		32h	1	1						
		Adjoint administratif Territorial	4	4		1	1		1	
		35h	3	3		1				
		17h30					1		1	
		28h	1	1						
Technique			20	15	5	4	5	3	2	2
	C		20	15	5	4	5	3	2	2
		Agent de Maîtrise Principal	1	1						
		35h	1	1						
		Adjoint technique	18	13	5	4	5	3	2	2
		35h	18	13	5	4	1	1		1
		21h					1	1		
		17h30					1		1	
		18h					1		1	
		25h					1	1		1
		Adjoint technique ppal 2cl	1	1						
		35h	1	1						
Animation			11	9	2	7	2	1	1	1
	B		2	1	1	1				
		Animateur territorial	2	1	1	1				
		35h	2	1	1	1				
	C		9	8	1	6	2	1	1	1
		Adjoint d'animation	7	6	1	6	2	1	1	1
		35h	7	6	1	6				
		17h30					1		1	
		28h30					1	1		1
		Adjoint d'animation ppal 2cl	2	2						
		35h	2	2						
Social			1	1						
	C		1	1						
		ASEM ppal 1ère classe	1	1						
		35h	1	1						
Police municipale			2		2					
	C		2		2					
		Garde champêtre chef	2		2					
		35h	2		2					
Culturel			1		1					
	C		1		1					
		Adjoint territorial patrimoine	1		1					
		17h30	1		1					
Total général			46	33	13	14	8	4	4	3

Total général emplois permanents	Ouverts	Pourvus	Vacants	Dont contractuels
	54	37	17	17